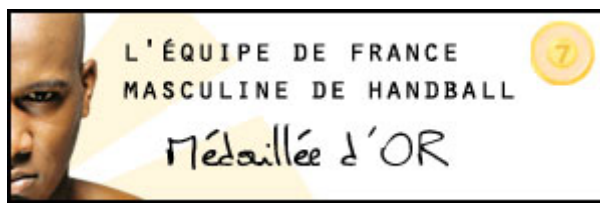




*Lycée Jean Perrin
Lyon 9ème*



*Pôle espoirs
Handball*



Garçons



DOSSIER DE CANDIDATURE

« Journée d'information » Samedi 2 avril 2011 à 9h00

Conseiller Technique et Sportif responsable :

Gilles MALFONDET

06.32.55.09.31

gilles.malfondet@wanadoo.fr



Rhône-Alpes Région



Pôle Espoirs Handball Lycée Jean PERRIN, 48 rue P. BAZET, 69009 Lyon, tel 04 72 53 23 00, fax 04 78 83 49 39

Site Web : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/lyjperrin>

Pour télécharger le dossier sur Internet : www.llhb.org

Pour commander et recevoir les dossiers de candidature - e-mail : contact@llhb.org

OBJECTIF

- Permettre à de jeunes handballeurs de poursuivre des études normales tout en s'entraînant quotidiennement voire bi quotidiennement.
- L'objectif est de réussir à la fois ses études et sa vie sportive mais la priorité est toujours donnée à la réussite scolaire quels que soient les mérites sportifs.

SCOLARITE

Accueil possible en *demi-pension* ou *internat* au :

LYCEE JEAN PERRIN
48 rue Pierre Baizet CP 415
69338 LYON Cedex 09

Accueil en classe de troisième ou seconde, éventuellement en 1ère.

- Préparation aux baccalauréats « littéraire », « économique et social », « scientifique » et « sciences et technologies de la gestion ».

Accueil possible dans l'un des deux établissements suivants :

- **COLLEGE JEAN PERRIN**, 14 rue de Lattre de Tassigny, 69009 LYON (3^{ème} uniquement) tél. 04.72.85.62.50

- **Lycée Professionnel Martin Luther King**, 5 rue Communieux, 69009 LYON tél. 04.78.83.99.20

Préparation aux Baccalauréats professionnels « Comptabilité », « Secrétariat », « Technicien d'usinage » et au CAP en 2 ans « Conduite de système industriel ».

ACTIVITES

5 à 7 entraînements par semaine.

SPORTIVES

Activité en club obligatoire le week-end.
Surveillance médicale de l'entraînement.

CONDITIONS

- ⇒ Etre retenu après les épreuves sportives de sélection
- ⇒ Etre apte médicalement
- ⇒ Avoir un dossier scolaire satisfaisant
- ⇒ Avoir un correspondant à Lyon (si internat)

VOULOIR REUSSIR

INFORMATIONS RENSEIGNEMENTS

POLE ESPOIRS **HANDBALL MASCULIN** :

Gilles MALFONDET
Tél. 06 32 55 09 31
e-mail : gilles.malfondet@wanadoo.fr

OU

Ligue du Lyonnais de HANDBALL
382 rue Garibaldi
69007 LYON
tél. 04 72 73 18 14
e-mail : contact@llhb.org
site web : www.llhb.org



RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS COMPLEMENTAIRES

Le lycée *Jean PERRIN* est situé à la sortie de Lyon, sur la route de St Cyr au Mont d'Or, à Lyon 9ème.
L'établissement accueille environ 800 élèves.

Pour l'arrivée au lycée :

- **en train** : prendre : * de Perrache le métro « ligne A » jusqu'à Bellecour
* de la Part-Dieu le métro « ligne B » jusqu'à Saxe-Gambetta,
 - puis la « ligne D » jusqu'à l'arrêt "*Gare de Vaise*",
 - puis le bus n° 2 ou 20 jusqu'à l'arrêt "*Jean Perrin*".
- **par la route** : * de l'autoroute A6, sortie « Porte Valvert », puis direction et sortie à « Porte de Vaise »
* du boulevard périphérique Est, sortie « Rochecardon »
 - puis direction ST DIDIER puis ST CYR-AU-MONT-D'OR
 - et suivre les flèches *lycée JEAN PERRIN*

ETUDES

Les élèves du *Pôle espoirs* sont regroupés dans la mesure du possible dans les mêmes classes compte tenu des niveaux (2de, 1ère), des options choisies et des langues étudiées. Ils assistent aux cours inscrits à l'emploi du temps de leur classe.

Des aménagements d'horaires sont mis en place :

- Pas de cours le mardi 10 h à 12 h pour les 3^{ème} et 2nde.
- Pas de cours le jeudi de 11h à 12 h pour les secondes, premières et terminales.
- Fin des cours à 16h le jeudi et à 17h le lundi et le mardi.
- Pas de cours le samedi matin.

Des cours de soutien peuvent être mis en place lorsque cela s'avère nécessaire.

Des études surveillées ont lieu le soir à l'internat.

HEBERGEMENT

Au lycée Jean PERRIN, trois régimes sont proposés aux élèves

- *l'externat*
- *la demi-pension* (coût annuel du 01.01.2009 au 31.12.2009 : **502 €**- paiement par trimestre),
- *l'internat* (coût annuel du 01.01.2009 au 31.12.2009 : **1516 €**- paiement par trimestre) avec :
 - . Possibilité de quitter l'internat le mercredi après midi après l'entraînement avec retour le jeudi pour 8 h,
 - . Possibilité d'intégrer l'internat le dimanche soir avant 21h30 ou le lundi avant 8h00.

L'internat est fermé le week-end. Il se compose de chambres de 3 lits. Sans une discipline librement consentie, la vie de tous les jours serait difficile. Aussi téléphone mobile, musique et bruits intempestifs sont réglementés. La surveillance et la sécurité sont assurées par des maîtres d'internat sous l'autorité des conseillers principaux d'éducation.

Pour des raisons pratiques, un correspondant dans l'agglomération lyonnaise est indispensable. Une bourse scolaire peut être accordée après demande auprès de l'Inspection Académique ceci dans les mêmes conditions que pour une scolarité normale.

Chaque élève doit choisir le régime le mieux adapté à sa situation afin d'éviter toute fatigue et toute perte de temps excessives.

SPORT

Les élèves du Pôle espoirs doivent être licenciés à la FFHB. Une licence UNSS sera prise en complément si les athlètes participent à une compétition relevant du sport scolaire. Une somme de 65 € maximum est demandée à la rentrée pour couvrir les frais de fonctionnement (licences, déplacements, soins préventifs...).

Des facilités de paiement peuvent être consenties.



SELECTIONS

Tout élève du *Pôle espoirs* est tenu de participer aux sélections fédérales départementales, régionales ou nationales pour lesquelles il est convoqué.

ENTRAINEMENTS

Les aménagements d'horaires permettent un entraînement dans de bonnes conditions. La pratique est régulière. La charge d'entraînement est progressive, personnalisée et adaptée selon l'âge, le niveau de pratique et le travail scolaire.

Le vendredi soir, les joueurs sont à la disposition de leur club.

COMPETITIONS

La mission du *Pôle espoirs* n'est pas de former une équipe d'établissement mais d'alimenter les filières du haut niveau ; néanmoins la compétition reste essentielle à la formation du joueur comme séquence d'évaluation individuelle.

➤ **Matches amicaux** : en soirée avec des équipes de clubs ou le mercredi après midi avec d'autres Pôles Espoirs, ils sont programmés à des moments opportuns par rapport aux objectifs de travail. Ces rencontres se déroulent à l'extérieur (club d'accueil).

➤ **Compétitions officielles** :

- un championnat de France UNSS INTER-POLES est organisé chaque année.
- un championnat du monde scolaire est organisé tous les deux ans par l'I.S.F. Prochaine échéance année scolaire 2011-2012 (Croatie)

SUIVI MEDICAL

Tous les élèves bénéficient d'un suivi médical tout au long de l'année avec :

- la présence d'une infirmière,
- la visite d'un médecin du sport une fois par semaine.
- la possibilité de s'entretenir avec une psychologue.

RECRUTEMENT

Le recrutement est axé en priorité sur les jeunes garçons nés en 1996 et 1997 (classes de 2^{nde} et de 3^{ème}).

Une candidature pour les classes de 1ère, de lycée professionnel, peut être néanmoins présentée.

Le candidat et sa famille doivent considérer qu'une candidature revêt toujours un caractère volontaire et qu'à ce titre, dès la seconde, les horaires de fonctionnement du Pôle espoirs constituent une véritable option. Le choix d'autres options facultatives n'est donc pas possible.

Dans le cas où un élève ne respecterait pas le contrat moral qui le lie au *Pôle espoirs* (hygiène de vie, rigueur, travail scolaire...), il serait mis fin immédiatement à sa participation aux activités de la section. A la fin de chaque année scolaire, **le maintien dans le Pôle espoirs est réétudié en fonction des résultats scolaires, des progrès sportifs, de l'investissement et des motivations de chacun.** En cas de non maintien, toutes les questions administratives concernant la poursuite des études dans le même établissement ou tout autre établissement sont traitées dans le sens de l'intérêt de l'élève.



CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

POLE ESPOIRS HANDBALL

du lycée JEAN PERRIN

CP 415

48 rue Pierre Baizet
69338 LYON CEDEX 09

GARÇONS

Tout dossier de candidature doit être accompagné :

Pour la présélection

- ❶ D'une demande écrite du candidat et exposant les motifs d'une telle demande.
Ces motifs seront appréciés par la Commission de présélection.
- ❷ Des fiches dûment remplies :
 - Demande de candidature au *Pôle espoirs handball* signée par les parents
 - Fiches Renseignements Sportifs
 - Appréciation du Chef d'établissement d'origine ou du professeur principal
 - Avis du Conseiller Technique Sportif pour les candidats extérieurs à l'Académie de Lyon
- ❸ Des photocopies des bulletins de l'année scolaire en cours et des bulletins de l'année scolaire précédente.
- ❹ 2 enveloppes timbrées à 0,54 Euros et portant l'adresse de la famille (**format 11 x 22**)
- ❺ 1 timbre pour lettre au-dessus de 100g (2€11-tarif 2007) si ce dossier vous a été envoyé par la poste.

Le dossier est à envoyer ou à déposer, dûment complété et accompagné des pièces demandées, à l'attention Mr Gilles Malfondet, au lycée Jean PERRIN, **avant le 9 Mai 2011.**

ATTENTION : la commission se réunira le 16 Mai 2011. Tout dossier arrivé en retard ne pourra être instruit.

➤ **La commission de présélection composée :**

- | | |
|--|--|
| ⇒ du Proviseur, | ⇒ du Conseiller Technique Sportif de la section, |
| ⇒ du Proviseur – Adjoint, | ⇒ d'un représentant de la Ligue, |
| ⇒ des chefs d'établissements associés, | |

Si le candidat est présélectionné : il sera averti soit par courrier électronique, soit par téléphone. Dans le même temps une convocation lui sera adressée.

Les candidats non sélectionnés recevront un courrier.

Les **épreuves sélectives spécifiques au handball** auront lieu **le mercredi 1 er Juin 2011** au gymnase du lycée Jean PERRIN de 8h30 à 16h.

- ❶ Le candidat se présentera avec son dossier médical (sous enveloppe avec mention « confidentiel »)
- ❷ Le bulletin du 3^{ème} trimestre nous sera adressé dès réception.

➤ **La commission d'admission, aura lieu le 8 juin 2011, elle est composée :**

- | | |
|--|--|
| ⇒ du Proviseur, | ⇒ du Conseiller Technique Sportif de la section, |
| ⇒ du Proviseur – Adjoint, | ⇒ d'un représentant de la Ligue, |
| ⇒ des chefs d'établissements associés, | ⇒ d'un représentant de la Jeunesse et des Sports |

se prononcera dans le courant de la première quinzaine de juin.

L'admission définitive ne sera validée qu'à réception du bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre.

N.B. : Conseils et renseignements peuvent être obtenus auprès du Conseiller Technique Sportif (CTS), responsable de la section : M. Gilles MALFONDET – tél. 06.32.55.09.31



**RENSEIGNEMENTS
DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ORIGINE**

H-B GARÇONS

NOM : Prénom : Classe :

PARTICIPATION AU SPORT SCOLAIRE :

Collège :

Adresse :

Participez-vous à :

- l'A.S. handball : oui non

- l'A.S. autre(s) spécialité(s) oui non

Si oui, lesquelles :

Avez-vous obtenu des titres en sport scolaire ? :

Appartenez-vous à une section sportive handball ? : oui non

CADRE RESERVE AU PROFESSEUR D'EPS :

Avis sur la candidature :

Signature,

CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU AU PROFESSEUR PRINCIPAL :

L'élève est-il susceptible de réussir une bonne scolarité dans l'orientation demandée ?

Nom et qualité,

Cachet et signature,

Rappel: joindre les bulletins scolaires des trois trimestres de l'année dernière et des deux premiers trimestres de l'année en cours. Faxer le bulletin du 3^{ème} trimestre au lycée Jean Perrin dès la tenue du conseil de classe de fin d'année.





Handball Garçons

Rentrée 2011

DOSSIER MEDICAL
PREALABLE
A L'ENTREE DANS UN POLE ESPOIRS

Avertissement important :

Ce dossier médical doit être établi dans les 3 mois qui précèdent l'admission.

CET EXAMEN MEDICAL ENTIEREMENT REALISE SOUS VOTRE RESPONSABILITE

UNIQUEMENT PAR UN MEDECIN DU SPORT

ENGAGE L'AVENIR SPORTIF DE L'ATHLETE POUR 4 ANS.

Le dossier médical complet doit être joint au dossier de candidature sous enveloppe séparée avec mention « CONFIDENTIEL MEDICAL », accompagné des résultats des examens demandés. Il ne peut être ouvert que par le médecin ou l'infirmière du pôle.



DOCUMENT ADMINISTRATIF

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Mobile perso :

Mobile mère :

Mobile père :

_____ à remplir par le **MEDECIN DU SPORT** examinateur _____

Je soussigné, Docteur

certifie avoir examiné ce jour, M.Melle....., né/e le.....,
n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à la pratique en compétition

du Handball *

du Volley Ball *

et

n'émettre aucune restriction à quelque charge de travail que ce soit

émettre des réserves aux charges de travail suivantes :

Date

Signature et cachet

* Barrer la réponse invalide

Je souhaite être tenu/e régulièrement informé/e de l'évolution de l'état de santé de mon/ma patient/e :

Oui

Non



ANTECEDENTS MEDICAUX

Toutes les informations demandées permettent de mieux appréhender le risque de blessure lors d'une pratique sportive intensive.

Merci d'y apporter la rigueur nécessaire.

Veillez préciser les dates ou périodes, le diagnostic, le mode de traitement (chirurgie, kiné, médicaments), les éventuelles séquelles.

Hospitalisations pour maladie ou chirurgie :

Avez-vous déjà eu ou avez-vous ? (précisez quand) :

- des fractures (quel os ?)
- des entorses, des luxations, (quelle articulation ?)
- des tendinites (quel tendon ?)
- des claquages, contractures, élongations, contusions (béquilles) ou déchirures musculaires (quel muscle ?)
- d'AUTRES problèmes osseux, articulaires, ligamentaires ou musculaires.....
 NON OUI (lesquels ?).....
- des problèmes vertébraux NON OUI
- des maladies pulmonaires autres que l'asthme NON OUI
- de l'asthme NON OUI (actuel ? guéri ?)
- des traumatismes crâniens NON OUI
- des pertes de connaissance NON OUI
- des vertiges, troubles de l'équilibre NON OUI
- des convulsions, tremblements, de l'épilepsie NON OUI.....
- un souffle au cœur NON OUI
- une maladie cardiovasculaire NON OUI
- des crises de tachycardie, de palpitations NON OUI
- des angines NON OUI
- des otites, des sinusites NON OUI
- des maladies abdominales (sauf gastroentérite) NON OUI
- une malformation rénale NON OUI
- des troubles urinaires NON OUI
- des allergies NON OUI
- du diabète NON OUI (insulinodépendant ?.....)

Avez-vous un dossier d'A.U.T. (justification thérapeutique) ?

- quelles substances ?

- date de validité :

Antécédents familiaux (dans vos deux familles y compris oncles, tantes, frères et sœurs)

Préciser qui par rapport à vous

- infarctus du myocarde NON OUI
- hypertension artérielle NON OUI
- accidents vasculaires cérébraux NON OUI
- diabète NON OUI (gras ? traité par insuline ?)
- cholestérol familial NON OUI
- mort subite NON OUI



INFORMATIONS MEDICALES

Taille :cm Poids :kg (si possible : Pourcentage de graisse)
Vaccinations (date des derniers rappels) : BCG : ... / ... / ... DT Polio ... / ... / ...
Hépatite B : ... / ... / ... Autre(s) :

Pression artérielle de repos : / Fréquence cardiaque de repos :

Auscultation cardiaque et aortique :

ECG de repos OBLIGATOIRE en 12 dérivations (joindre le tracé) :

Cher confrère, cet examen est très souvent négligé (temps, matériel...); merci de bien vouloir vous y appliquer car il est indispensable pour prévenir la mort subite du jeune sportif.

Autres appareils (à la discrétion du médecin examinateur) :

.....
.....
.....

Appareil locomoteur (analyse précise du rachis, des membres, des ceintures) :

.....
.....
.....

En particulier :

Laxités :

Douleurs provoquées :

Déformations (rachis, bascule du bassin, inégalité M.I., genoux, pieds) :

.....

Etat musculaire et tendineux :

Souplesse (distance mains-sol en flexion antérieure, jambes tendues) : +/-cm

Bilan ophtalmologique (réalisé par le médecin du sport) :

Acuité visuelle (sans correction) OD :/ 10 OG :/10

Anomalie(s) constatée(s).....

Correction éventuelle : Peut jouer avec : Oui Non

Etat dentaire (réalisé par le médecin du sport) :

Observation (s)

Soins éventuels à effectuer :





Autorisation de l'utilisation de l'image Individuelle pour des opérations de communication et de promotion sur :

- Sand'ball
- Handball

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, Madame (1), Mademoiselle (2), Monsieur (3),

....., représentant légal de

.....

autorise par la présente, pour la saison 2011-2012, Gilles Malfondet, le Pôle Espoirs à utiliser son nom, son image, et tout élément de sa personnalité (voix, silhouette, etc.) pour des opérations techniques, commerciales, et/ou promotionnelle de la LLHB ou le Pôle Espoirs.

Fait à :

Le :

Signature :

